



EMPLOI, REVENUS

(Avis adoptés par l'Assemblée plénière du 18 décembre 2006)

1. Le Conseil encourage les travaux entrepris pour exploiter à des fins statistiques les données de l'Acoss et de la MSA afin d'améliorer la connaissance de **l'emploi et des revenus des non-salariés**.
2. Le Conseil suivra avec intérêt la refonte du système d'information sur les agents du secteur public : il souhaite que les travaux entrepris permettent d'harmoniser les informations sur **l'emploi et les rémunérations des agents des trois fonctions publiques** et d'obtenir un suivi conjoncturel des effectifs et des traitements dans la fonction publique.
3. Le Conseil souhaite que **l'indice du coût du travail (ICT/LCI)** élaboré dans le cadre du règlement européen soit largement diffusé au niveau national, accompagné d'indications méthodologiques suffisantes, et favorise la réflexion à mener sur la rénovation du dispositif national (ICHT-TS).
4. Le Conseil marque son intérêt pour les travaux méthodologiques engagés sur les **estimations trimestrielles d'emploi**, en particulier l'expertise des sources et l'extension du champ, notamment au secteur non marchand privé. Il souhaite que ces travaux ainsi que ceux qui portent sur les nouvelles projections de population active, sur le suivi trimestriel du chômage et sur les effets des dispositifs de politique d'emploi permettent d'améliorer la compréhension du « bouclage » des évolutions conjoncturelles en matière d'emploi et de chômage.
5. Le Conseil demande que la diffusion des résultats de **l'enquête sur l'utilisation du contrat nouvelles embauches** soit assortie des précautions à prendre pour les interpréter, notamment du fait que l'enquête ne renseigne, pour l'instant, que sur des éléments de court terme et sur l'opinion des employeurs. Il souhaite qu'une évaluation la plus complète possible soit réalisée à horizon de deux ans.
6. Le Conseil souhaite être tenu informé des travaux menés au niveau français et au niveau européen sur les **nomenclatures socio-économiques**.
7. Le Conseil a noté avec satisfaction les progrès dans la diffusion des résultats de **l'enquête emploi** ; il souhaite, d'une part, que l'effort soit poursuivi dans les modalités de mise à disposition des données pour répondre aux besoins du plus grand nombre d'utilisateurs et, d'autre part, que des séries longues soient disponibles.
Par ailleurs, le Conseil souhaite que les résultats des enquêtes emploi dans les DOM soient largement diffusés et valorisés.

8. Le Conseil suivra avec attention les travaux visant à mieux suivre les effets des **politiques d'emploi**, en particulier par la relance d'un dispositif d'enquêtes par panel. Il souhaite qu'une présentation des différents dispositifs de suivi de ces politiques pouvant permettre d'apprécier leurs effets sur l'emploi, puisse être réalisée. Il souhaite également que lui soit présenté un bilan des travaux visant à mieux suivre les politiques d'accompagnement des demandeurs d'emploi.